

Sujet : [INTERNET] Dépôt d'un avis défavorable sur l'implantation d'un parc photovoltaïque géant à Sancoins

De : >

Date : 03/05/2024 à 20:26

Pour : ddt-epsancoins@cher.gouv.fr

Bonjour,

Nous avons quitté la Normandie à cause d'une invasion d'éoliennes, nous commençons à constater autour de nous une prolifération anarchique de parc photovoltaïque alors merci de reconsidérer l'intérêt de ce projet avant de finir de faire fuir les riverains.

De plus implanter un parc photovoltaïque géant à proximité d'un étang peut présenter plusieurs inconvénients significatifs. Voici quelques points à considérer :

- 1. Impact sur l'environnement aquatique :** Les étangs sont souvent des écosystèmes fragiles abritant une diversité d'espèces animales et végétales. L'installation de panneaux solaires massifs à proximité peut perturber cet équilibre en modifiant la température de l'eau, la qualité de la lumière et la disponibilité des nutriments, ce qui pourrait entraîner des effets néfastes sur la faune et la flore aquatiques.
- 2. Altération du paysage naturel :** Les parcs photovoltaïques géants peuvent considérablement modifier l'aspect visuel d'une zone naturelle, notamment si elle est située à proximité d'un plan d'eau. Cela peut avoir un impact négatif sur l'attrait touristique de la région et altérer l'expérience esthétique des visiteurs.
- 3. Risques de pollution :** L'entretien et la maintenance des panneaux solaires ainsi que la construction des infrastructures nécessaires peuvent entraîner des risques de pollution des eaux environnantes, notamment en cas de fuites de produits chimiques ou d'huiles lubrifiantes utilisées dans les équipements.
- 4. Consommation de terres agricoles ou naturelles :** Les parcs photovoltaïques géants nécessitent souvent de vastes étendues de terres pour être implantés. Ces terres sont des zones agricoles ou des habitats naturels, leur conversion en sites photovoltaïques peut entraîner la perte de terres arables, la fragmentation des habitats et la disparition d'espèces locales.
- 5. Effets sur la biodiversité :** La construction et l'exploitation d'un parc photovoltaïque géant peuvent perturber les populations d'oiseaux, d'insectes et d'autres espèces vivant à proximité de l'étang. Les activités humaines associées, telles que le bruit et les dérangements, peuvent également avoir des répercussions sur le comportement et la reproduction des animaux.

Philippe Triquet